

Compte rendu de séance

Séance du 30 Juin 2021

L'an 2021 et le 30 Juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire ; Mmes : DONGE Christine, LINGAT Nicole, MAURICE Valérie ; Mrs : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEBLANC Eric, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CANARD Stéphane à M. SONZOGNI Jean-Luc

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 13

Date de la convocation : 09/06/2021

Date d'affichage : 09/06/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Validation du PV du 06/05/2021

35_2021 Validation travaux de voirie rue Irénée Carré

36_2021 Prise en charge de la gestion et de l'entretien des ouvrages sur le domaine public

37_2021 Décision Modificative Budget Commune

38_2021 Budget Eau : Annulation facture suite à décès

39_2021 Subvention exceptionnelle à l'Association "Sormonne Sport Loisirs Football"

40_2021 Subvention fond de concours Communauté de Commune Vallées et Plateau d'Ardenne pour Travaux rue Irénée Carré

Questions diverses

Validation travaux de voirie rue Irénée Carré

réf : 35_2021

Avant la réfection de la route départementale D978 il est nécessaire de procéder au changement des bordures et caniveaux de la rue Irénée Carré jusqu'aux travaux de reprise du carrefour de Murtin.

3 entreprises ont été sollicitées : COLAS / PONCIN TP & BAUDOIN

2 ont répondu :

COLAS pour 58 315,00€ HT

PONCIN TP pour 56 237.70€ HT

Après en avoir délibéré,

Le Conseil choisi l'entreprise PONCIN TP

et DONNE POUVOIR au Maire pour engager les travaux.

Les crédits sont inscrits au BP 2021.

MAJORITE (pour : 13 contre : 0 abstentions : 1)

Prise en charge de la gestion et de l'entretien des ouvrages sur le domaine public

réf : 36_2021

Le projet d'aménagement de la rue Irénée Carré touchant au domaine public routier départemental doit de se conformer aux procédures suivantes:

- Demande d'une permission de voirie
- Transmission d'un projet détaillé
- Élaboration d'une convention d'entretien des ouvrages

Afin de rédiger la convention et la permission de voirie il est nécessaire de prendre la délibération suivante :

Considérant les travaux d'aménagement de la rue Irénée Carré en cours, les espaces-verts, trottoirs et dispositifs de ralentissement des véhicules empiétant sur la route départementale D978, il est nécessaire que la commune s'engage sur le principe de prise en charge de la gestion et de l'entretien des ouvrages qu'elle réalise sur le domaine public routier départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DONNE SON ACCORD sur cet engagement

AUTORISE M. Le Maire à signer la convention correspondante avec le Conseil Départemental.

MAJORITE (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Décision Modificative Budget Commune

réf : 37_2021

Afin d'enregistrer l'emprunt du Crédit Agricole Nord-Est souscrit après la réalisation du BP 2021, et les subventions attribuées après le BP 2021, il est nécessaire de procéder à la Décision Modificative suivante:

DM 1

2152 : Installation de voirie	126 000€	1641 : Emprunts	100 000€
2153 : réseaux divers	40 000€	132 : Subventions d'équipement	36 000€
		1311 : Subventions d'Etat	30 000€

Afin de pouvoir procéder au règlement des travaux de la rue Irénée Carré non prévus au BP 2021, il est nécessaire de procéder à la DM suivante :

DM 2

2315 : Installations matériel outillage	- 30 000€	2152 : installation de voirie	+ 30 000€
--	-----------	--------------------------------------	-----------

MAJORITE (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Budget Eau : Annulation facture suite à décès

réf : 38_2021

En raison du décès d'une habitante de la commune, intervenu en 2018, le Maire demande au Conseil d'annuler une facture d'eau du 2e semestre 2018 de 22.80€ (20.00€ de consommation d'eau + 2.80€ de redevance pollution domestique).

Après en avoir délibéré, le conseil approuve l'annulation de ce titre.

MAJORITE (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Subvention exceptionnelle à l'Association "Sormonne Sport Loisirs Football"

réf : 39_2021

Afin d'organiser les festivités du 14 juillet 2021 et la fête patronale des 28 et 29 août 2021, une subvention exceptionnelle sera attribuée à l'association Sormonne Sport Loisir qui organise ces 2 manifestations.

Le montant est fixé à 820€

Après en avoir délibéré, le Conseil accorde cette subvention.

MAJORITE (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Subvention fond de concours Communauté de Commune Vallées et Plateau d'Ardenne pour Travaux rue Irénée Carré

réf : 40_2021

Dans le cadre du projet d'aménagement de la voirie de la rue Irénée Carré, qui comprend la démolition des bordures actuelles, la fourniture et la pose de bordures et de caniveaux et les raccords de chaussée, la dépense est de 56 237.70€ HT

Pour ce dossier, le Conseil Municipal approuve le projet et donne pouvoir au Maire afin d'établir la demande de fonds de concours à hauteur de 50% du montant des travaux HT soit 28 118.85€ HT

Le solde sera autofinancé sur le budget de la commune.

MAJORITE (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses : NEANT

Complément de compte-rendu: NEANT

Séance levée à: 19:50

En mairie, le 30/06/2021

Le Maire
François DENEUX